

Echos des partenaires

OFFICE DE TOURISME LOIRE FOREZ

N°1

MARS - AVRIL 2010

DANS CE NUMÉRO :

Edito 1

Merci de votre confiance

Dossier 2

La taxe de séjour

Zoom sur 3

- Les Clefs de Loire Forez
- Un nouveau site Internet
"In English"

Actu 4

- Montbrison : un nouveau restaurant en centre ville
- Gumières : une ferme auberge originale
- Chalmazel : 4 meublés au pied des pistes

Brève

Liste des partenaires
EN ANNEXE



EDITO

Merci de votre confiance

En 2010, vous êtes près de 110 à avoir répondu positivement à notre proposition de partenariat et je tiens à vous remercier de votre confiance. Ce partenariat nous engage, nous comme vous : nous nous engageons à vous fournir un certain nombre de services et d'avantages. En échange, vous vous engagez à être un ambassadeur du territoire. Mais, au delà de cela, être partenaire c'est aussi être membre d'un réseau. Ceréseu rassemble des restaurateurs, des hôteliers, des propriétaires de sites, des organisateurs de manifestations... qui tous ont la même nécessité, celle que Loire Forez soit un territoire accueillant et attractif. Aussi, il est indispensable que ce réseau soit un lieu d'échange et de partage. C'est pour cela, qu'en 2010, j'ai décidé d'en faire une question prioritaire. Tout au long de cette année, nous nous efforcerons de mettre en œuvre les outils et de provoquer les rencontres qui nous permettront de mieux nous connaître. Ainsi, ce premier numéro des « Echos des partenaires » inaugure une série qui nous permettra de mieux diffuser auprès de vous, l'information touristique de notre territoire. De plus, un espace « Pro » qui vous sera totalement dédié est en

En 2010



110 partenaires

- 21 restaurants
- 7 hôtels
- 15 chambres d'hôtes
- 26 meublés de tourisme
- 5 gîtes de groupes
- 4 campings
- 19 sites patrimoniaux
- 19 sites de loisirs
- 16 organisateurs d'événements

cours de réalisation sur notre site Internet. Dès qu'il sera opérationnel, nous vous inviterons à le consulter. Enfin, nous programmerons tout au long de cette année, des rencontres qui seront l'occasion de nous retrouver et également, de s'intéresser à différentes thématiques qui touchent de près l'activité touristique de Loire Forez. Ainsi, j'espère que nous pourrons établir des relations fructueuses.

Patrice COUCHAUD
Président de l'EPIC
Office de Tourisme Loire Forez

Service Accueil

Information Communication

LOIRE
Tourisme
FOREZ

www.loireforez.com

Maison du Tourisme de Montbrison 04 77 96 08 69
Maison du Tourisme de St Just St Rambert 04 77 52 05 14

La taxe de séjour

Depuis 2005, la communauté d'agglomération Loire Forez a fait le choix de prélever une taxe de séjour sur l'ensemble des nuitées effectuées sur son territoire. Prélevée par les propriétaires d'hébergements, elle est aujourd'hui collectée par l'EPIC Office de Tourisme. Aussi, il est sans doute important de profiter de ce premier numéro des « Echos des Partenaires » pour faire un point sur la question.

Un bref historique...

C'est en 1910 qu'est créée la taxe de séjour en France. La Loi votée le 3 avril permet aux seules stations hydrominérales et climatiques de prélever la dite taxe afin de favoriser leur développement. Par la suite, et notamment entre 1981 et 1988, le champ des communes habilitées à la percevoir ne cesse de s'élargir pour aujourd'hui englober l'ensemble du territoire français. Ainsi, en 2003, ce sont 2144 communes ou groupements de communes, qui l'avaient instaurée (Source : DGCL). La réglementation incite fortement les collectivités à utiliser le fruit de cette taxe en faveur d'actions en lien avec le tourisme. En 2003, ce sont près de 128 millions d'euros qui ont été prélevés et donc, réinvestis.

En 2003

128 millions d'euros de taxes perçues en France

2144 communes ou groupements de communes prélevant la taxe

Mode d'emploi

La taxe de séjour est une taxe payée par le client et prélevée par l'hébergeur qui ensuite la reverse à la collectivité. Seules les personnes mutilées ou malade à la suite d'un fait de guerre, les fonctionnaires ou agents d'Etat appelés à séjourner dans la région pour l'exercice de leur profession, les enfants de moins de 13 ans et les colonies ou les centres de vacances collectifs d'enfants sont exonérés de cette taxe.

Le montant de cette taxe est fixé en fonction du type d'hébergement et de son classement. Elle est à acquitter par chaque personne (hormis les



personnes exemptées) et ce pour chaque nuit effectuée. Son montant et son mode de calcul doivent être clairement mentionnés sur la facture.

Deux fois par an, à la fin de chaque semestre, l'Office de Tourisme effectue le prélèvement des dites taxes auprès des différents hébergeurs. Un bordereau récapitulatif leur est envoyé afin qu'ils puissent préciser le détail des nuitées effectuées, bordereau qui sert de base de calcul du montant dont ils doivent s'acquitter.

Montants des taxes de séjour

Fixés en février 2009

Hôtels, meublés de tourisme et chambres d'hôtes classés
0,80€ par nuitées et par pers. pour les 4 étoiles, 4 épis, 4 clefs
0,65€ par nuitées et par pers pour les 3 étoiles, 3 épis, 3 clefs
0,45€ par nuitées et par pers pour les 3 étoiles, 3 épis, 3 clefs

Pour toutes les autres catégories et pour les campings quels que soit leur classement

0,20€ par nuitées et par pers

La taxe de séjour : un outil de développement

Comme le prévoit la Loi, le produit de la taxe de séjour doit être réinvesti

dans des actions en lien avec l'activité touristique. En Loire Forez, il a été décidé de l'utiliser pour financer un certain nombre de démarches ayant pour but d'améliorer la notoriété de notre territoire. L'Office seul ou au sein de l'association Forez Tourisme

En 2008

71 983 nuitées enregistrées sur Loire Forez
21 300€ de taxes perçues

a ainsi pu, depuis la mise en place de la taxe de séjour, mener de nombreuses actions de promotion. Pour ne retenir que certaines d'entre elles, notons : l'édition du guide « Dormir dans le Forez », guide recensant l'ensemble des hébergements du Forez, la participation à de nombreux salons « grand public » ou professionnels, la mise en ligne de notre site Internet ...

Ainsi, la taxe de séjour en permettant de bénéficier de moyens supplémentaires, participe chaque année, au développement touristique de notre territoire.

Pour plus d'information :
 Martine BLANC
 04 77 96 33 69



www.loireforez.eu

Un site "in English"



En ce début d'année, une autre naissance est à noter : celle du site Internet www.loireforez.eu. Totalement traduit en anglais, il recense l'ensemble de l'offre touristique des 45 communes de Loire Forez. Ainsi, nous espérons lever la barrière de la langue et offrir à la clientèle anglophone un outil qui lui permette de découvrir notre territoire tout en s'informant pour mieux y séjourner.

www.loireforez.com
en chiffres

Les chiffres du web :

www.loireforez.com

En 2009 :

41955 connexions

4483283 objets consultés

14 982 documents téléchargés

www.loireforez.eu

De décembre 2009 à fin février 2010 :

2706 connexions

49622 objets consultés

1088 documents téléchargés

Les « Clefs de Loire Forez »

Un club de passionnés de découverte est né !

L'Office de Tourisme est heureux de vous annoncer la naissance des « CLEFS de Loire Forez ». Ce club ouvert à tous les passionnés de découverte est un moyen de resserrer les liens entre nous et eux, afin de mieux connaître leurs attentes et donc, d'anticiper leurs envies.

Annoncé par voie de presse et par courrier, il compte aujourd'hui près de 370 adhérents. Pour devenir membre, rien de plus simple ! Il suffit de remplir un bulletin d'inscription disponible dans l'une de nos maisons du tourisme ou de le télécharger depuis notre site Internet. L'inscription est gratuite.



Les membres recevront tous les trois mois, un programme des animations proposées auxquelles seuls ils ont accès. Au fil du temps, des entrées VIP à certaines manifestations, des prix préférentiels sur les produits de notre boutique... viendront étoffer l'offre des « CLEFS de Loire Forez ».



Au programme

des semaines à venir :

Les visites sont sur inscription

- « **Le Ptit Dèj** »

Samedi 3 avril à 10h30

au château de Sury

Présentation du programme

Entrée gratuite

réservation obligatoire

- **Le Cabinet Noir**

Croyances, magie et sorcelleries

Samedi 17 avril à 15h

- **Jade Miniature**

Vendredi 23 avril à 10h

- **Ventes d'usine Hugo Soie**

Mardi 27 avril à 9h

Accès réservé au club

- **Le nouveau siège**

de la Communauté Loire Forez

Vendredi 7 mai à 14h et à 16h

- **Verrerie St Gobain Emballages**

Jeudi 20 mai à 14h

- **Place aux herbes**

Mardi 1er juin à 14h30

- **Le joailler Philippe Tournaire**

Jeudi 3 juin à 15h

- **Atelier Cosmétique bio**

Samedi 5 juin à 9h et à 11h

- **Le Jardin d'Allard**

Samedi 5 juin à 11h

Dans le cadre de Rendez-vous aux Jardins

- **Balade gustative**

Dimanche 6 juin à 10h,

à St-Bonnet-le-Courreau

- **Becker Industrie**

Vendredi 18 juin à 10h

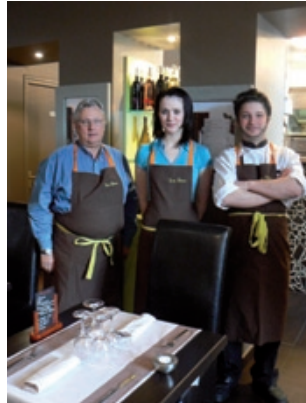


MONTBRISON

Le Sud

Un nouveau restaurant en centre ville

Après trente ans passés dans l'industrie pharmaceutique, Philippe Mouton a fait le choix d'une reconversion radicale. Depuis le 15 décembre 2009, il a ouvert un restaurant en centre ville de Montbrison, boulevard Carnot. « Le Sud » tel est son nom. Dans chaque plat proposé, c'est un peu de Méditerranée qui est distillé. Influencée par l'Espagne, l'Italie, la Corse, la Provence..., la carte évolue au fil des saisons.



Le Sud

Boulevard Carnot
42600 Montbrison
Tél. 04 77 97 85 88

Ouvert toute l'année,
lundi mardi jeudi
vendredi midi et soir,
mercredi midi
et samedi soir
Fermé le dimanche
Tarifs : de 13€ à 28€

GUMIERES

Au blanc Mouton

Une nouvelle ferme auberge

Depuis quelques semaines, Valérie Gibert a posé ses valises pour créer sur les pentes des Monts du Forez non loin du village de Gumières, une ferme auberge pas comme les autres. En effet, après avoir créé une bergerie où elle élève des brebis et des agneaux, elle a décidé de lui adjoindre une auberge. Seule en cuisine, elle propose des plats cuits au four de bois. Installés dans sa confortable salle à manger, vous pourrez profiter du superbe panorama sur le Forez ainsi que d'observer, depuis les fenêtres spécialement aménagées pour cela, la vie animée de la bergerie.



Au blanc Mouton

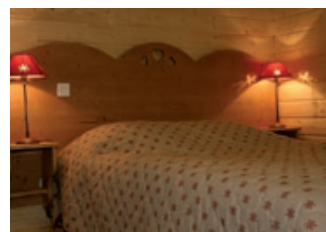
Mme Valérie Gibert
Lieu dit « la Mure »
42 560 Gumières
Tél. 04 77 24 27 40
06 09 47 03 43

Ouvert les vendredis,
samedis et dimanches
(jusqu'au 30 avril) et,
tous les jours, du 1er mai
au 30 septembre.
Sur réservation uniquement.
Tarifs : de 11,50€ à 17,50€

CHALMAZEL

4 nouveaux meublés au pied des pistes

Depuis le début des vacances de février, quatre nouveaux meublés sont ouverts à la location à Chalmazel. Aménagés au premier et au deuxième étage du bâtiment principal de la station, ils offrent un accès direct aux pistes. « Campanule », « Gentiane », « Jonquille » et « Myosotis » offrent des surfaces allant de 44 à 87m² et peuvent accueillir de 2 à 8 personnes. Leur décoration intérieure chaleureuse rappelle celle des chalets d'alpage avec une forte présence du bois.



Service réservation Loisirs Accueil Loire

Tél. 04 77 59 96 66
Fax. 04 77 59 96 79
Web :
www.clevacances.com

Tarifs : de 198€ à 980€
la semaine

BREVE

Changement de propriétaire

Le restaurant « L'écuelle » à Boisset les Montrond change de nom. Il devient à présent « L'Orlanaise » avec l'arrivée du nouveau propriétaire, Monsieur Faverjon.

L'Orlanaise

86, route de la gare
Boisset-les-Montrond
Tél. 04 77 54 58 84

